



# Annonce

## Directeur / Directrice

### Urbanisme Logement Commerce

« Proche de tout, Proche de tous » - La Ville de La Madeleine recherche son/sa Directeur/rice Urbanisme Logement Commerce.

Au cœur de la Métropole Lilloise, La Madeleine compte 320 agents au service de ses 22.000 habitants.

La Ville de La Madeleine cherche à garantir un accueil de qualité envers ses usagers. La Direction urbanisme Logement Commerce participe à la définition des politiques de la Ville dans les domaines de l'urbanisme, l'aménagement, le foncier, l'habitat et le commerce.

#### ■ DIRECTRICE/ DIRECTEUR URBANISME LOGEMENT COMMERCE

**Date de publication :** 10/01/2023

**Date limite de candidature :** 31/01/2023

**Date prévue du recrutement :** 01/04/2023

**Type de recrutement :** fonctionnaire exclusivement

**Nombre d'offre(s) :** 1

**Grades/Cadres d'emplois**  
ATTACHE PRINCIPAL  
ATTACHE  
  
INGENIEUR PRINCIPAL  
INGENIEUR

## ■ MISSIONS

**Niveau du diplôme** Bac + 4 à Bac + 5

**Domaine du diplôme** Urbanisme/Aménagement/Juridique

**Descriptif des missions** Rattaché(e) à la Direction Générale des Services, vous êtes à la tête d'une direction composée de 12 agents.

Vous pilotez les moyens nécessaires à la mise en œuvre des objectifs fixés par le projet municipal en lien avec Monsieur le Maire et les Adjointes délégués. Vous assurez la coordination des activités des services de la Direction en favorisant la transversalité et la bonne collaboration avec l'ensemble des services municipaux.

Vous participez au Comité de Direction et aux commissions des délégations concernées.

Vos missions :

- Conseil aux élus et à la direction générale
- Management des services sous votre direction
- Développement des partenariats avec les acteurs publics et privés
- Assurer la gestion administrative, juridique et financière de la Direction en lien avec les Directions ressources en matière de préparation des projets de délibérations, courriers, arrêtés, de gestion des marchés et de gestion financière.
- Assurer une veille active et appliquer les évolutions législatives et réglementaires
- Participation à la construction des documents stratégiques intercommunaux (PLUI, RLPI, PLH, Plan de mobilité, Plans guide, PPI voirie-espaces publics)
- Assurer le suivi des politiques communales d'urbanisme, des stratégies foncières et immobilières, des opérations d'aménagement et de renouvellement urbain en adéquation avec les politiques métropolitaines, de la programmation des projets de voirie, espaces publics et mobilité douce, de la réglementation de la voirie, du stationnement et des occupations du domaine public, de la planification et la coordination des travaux de voirie et des concessionnaires
- Assurer le suivi des politiques habitat : PLH, programmation de logements locatifs, rénovation du parc social, lutte contre l'habitat indigne, réglementation des meublés de tourisme
- Assurer le suivi des politiques d'accompagnement et d'aides directes en faveur des commerces et entreprises locales

**Profil recherché** Doté(e) d'un niveau Bac + 5 et/ou d'une expérience significative en direction urbanisme/aménagement, vous maîtrisez les aspects législatifs et réglementaires des domaines d'activité sous votre responsabilité.

Vous disposez de qualités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse.

Vous avez de la disponibilité, de la rigueur, et de la discrétion professionnelle.

## ■ CONDITIONS DE TRAVAIL

**Lieu d'affectation** LA MADELEINE – Hôtel de Ville

**Temps de travail** Tps Complet : 35 h 0 mn (39h avec 22 jours de RTT)

## ■ AVANTAGE(S) LIE(S) AU POSTE

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, participation à la protection sociale complémentaire.

## ■ CANDIDATURES

**Les candidatures sont à adresser à : Monsieur le Maire de La Madeleine, 60 rue du Général de Gaulle, 59110 LA MADELEINE**

## ■ INFORMATION

### **Travailleurs handicapés**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.